

COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHIED
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance du 24 mai 2023

Présents: Mme Nickels-Theis Anne, bourgmestre
 MM. Junker Raymond, Leweck Jim, échevins
 M. Alain Weber, secrétaire

Absent excusé: /

OBJET: Droit de préemption – Section E de Scheidel-Kehmen

Le collège échevinal décide unanimement de ne pas faire valoir le droit de préemption sur les parcelles 116/1794 et 124/1797, lieu-dit « Hauptstrooss », d'une surface de 2 ares 17 centiares et 3 ares 40 centiares, inscrites au cadastre de la Commune de Bourscheid, section E de Scheidel-Kehmen.